

MAITRE D'OUVRAGE



**RESTRUCTURATION ET EXTENSION
DU BATIMENT ECOLE / MAIRIE
DE REVEL (38)**

EXTRAIT DU PROGRAMME



amoLand

Work Parc Center – 8 route des Bois – 38500 Voiron

1) Contexte :

Le bâtiment de l'ancienne école de Revel a été réaménagé à plusieurs reprises. Il accueille la plupart des locaux de l'école élémentaire au rez-de-chaussée ainsi que les locaux de la mairie dans les étages, depuis de nombreuses années. L'école maternelle est située dans un bâtiment adjacent construit dans les années 90 et partage (en partie) la même cour de récréation que l'école élémentaire.

Le bâtiment a fait l'objet d'un entretien attentif et des travaux de rénovation ont été régulièrement réalisés. Cependant, un certains nombres d'espaces ne sont désormais plus conformes aux normes et aux usages actuels. La commune souhaite aujourd'hui adapter le bâtiment afin de le rendre accessible à tous et d'améliorer son fonctionnement.

2) Objectifs :

Objectifs d'amélioration fonctionnelle des équipements école et mairie :

- Mettre en conformité l'accessibilité des équipements dans le cadre de la réhabilitation d'un bâtiment existant.
- Construire 4 salles de classe en extension au RDC avec les locaux annexes nécessaires.
- Proposer une réflexion globale sur les locaux de l'école et de la mairie afin d'améliorer le fonctionnement des équipements : conserver les mêmes usages et améliorer l'organisation des locaux.

Objectifs d'amélioration technique du bâtiment existant :

- Améliorer les performances énergétiques du bâtiment.
- Remplacer la chaufferie.
- Mettre en place un réseau type fibre (salles de classe et bureaux).
- Améliorer les performances acoustiques et phoniques du bâtiment.
- Prévoir un système d'occultation pour les velux.

En 2007 une réflexion avait été menée pour la mise en place d'un système de chauffage collectif pour les équipements de la commune. Le projet avait finalement été abandonné (trop de déperditions dans les réseaux). Dans le projet de rénovation de l'école/mairie les concepteurs devront étudier différentes solutions pour remplacer la cuve à fioul (nouvelle cuve à fioul ou bien solution mixte avec une pompe à chaleur ou bien éventuellement une chaufferie bois, etc.).

En options :

Le concepteur devra proposer une estimation pour les éléments suivants :

- Améliorer la ventilation dans toutes les salles de classe (selon projet).
- Améliorer le confort des bureaux sous les ailes du bâtiment.
- Reprise des revêtements des façades (hors façade parvis, en état).

Objectifs techniques pour la construction neuve

- Construction conforme RT 2012.

3) Budget :

Le projet concerne le bâtiment école/mairie et ses abords (et ne concerne pas directement l'école maternelle, sauf pour les accès). Les concepteurs devront impérativement respecter l'enveloppe budgétaire prévue par la maîtrise d'ouvrage soit 1 394 000, 00€ coût travaux HT.

4) Chantier

L'attention des concepteurs est attiré sur la nécessité de mettre en place un suivi de chantier efficace : le chantier, en site occupé par des enfants doit impérativement être propre et sécurisé. Aucun stockage de matériel ne sera permis en dehors de l'emprise des locaux concernés par les travaux.

5) Calendrier :

La mise en œuvre des travaux doit impérativement tenir compte des contraintes de fonctionnement de l'établissement : le chantier peut être envisagé durant les mois d'été (un mois et demi) ou bien en site occupé, sans gêner le fonctionnement de l'école. La maîtrise d'œuvre doit proposer un phasage précis pour le déroulement des travaux. La livraison de l'ensemble des travaux est envisagée pour l'automne 2018.

